

# Titre professionnel Assistant(e) de Direction\* Niveau V (Bac+2)

Programme construit à partir du Référentiel Activités Emploi Compétences TP-01293 et de la fiche RNCP38667(certification enregistrée le 29/07/2024)





## Pré requis de la formation

- Tout public maîtrisant les savoirs de base
- Tout public maîtrisant les outils numériques
- Tout public titulaire d'un niveau 3 dans le cadre d'un cursus initial

## Objectifs de la formation

#### → Aptitudes

Capacité d'appliquer un savoir, d'utiliser un savoir-faire pour réaliser des tâches et résoudre des problèmes.

## → Objectifs opérationnels

A l'issue de la formation au titre professionnel Assistant(e) de Direction, les apprenants seront capables de :

- Organiser et suivre sur le plan opérationnel les activités de l'équipe de direction en français et en anglais.
- Concevoir des outils de pilotage et présenter des informations chiffrées de gestion
- Optimiser les processus administratifs
- Assurer l'interface orale entre l'équipe de direction et les interlocuteurs internes et externes en français et en anglais
- Conduire une veille informationnelle et en diffuser le contenu
- Préparer, coordonner et suivre un projet
- Organiser un événement
- Mettre en œuvre une action de communication en français et en anglais





## Public et modalités d'accès à la formation

## **→** Publics concernes

- Public en contrat d'apprentissage.
- Public ayant un projet de création d'entreprise

## → Positionnement

- Questionnaire de positionnement
- Entretien individuel de 30 min

## → Modalité d'accès

Pour toutes candidatures à la session de formation en cours ou celle à venir, référez-vous à notre :

- Messenger → SARL CONCEPT FORMATION
- Site web → www.conceptformation.re
- Page sur Seformer.re
- Page sur Stages.re





# Modalités d'organisation de la formation

Lieu de la formation	Saint-Denis		
Durée de la formation	24 mois - 985 heures de formation en centre		
Participants	8 à 12 stagiaires par session		
Modalités pédagogiques	<ul> <li>Formation en présentiel et distanciel</li> </ul>		
	Méthode pédagogique adaptée au public d'adulte		
Organisation pédagogique/ Rythme de formation	En centre avec période en entreprise.		
Délais d'accès	<ul> <li>La phase de recrutement débute en moyenne 3 mois avant la date de démarrage de la formation. Elle prend terme 15 jours après le démarrage de la formation.</li> </ul>		
Délais d'annulation	<ul> <li>Toute annulation par l'apprenti doit être communiquée par écrit moins de 15 jours ouvrables avant le début de la formation.</li> </ul>		
Tarifs	Aucune participation du stagiaire si la formation est suivie dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation. Dans le cas contraire voir les modalités en centre de formation.		
Mode de financement	<ul> <li>OPCO (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation)</li> </ul>		





## Contenu de la formation

Le contenu de formation est composé de 2 modules de compétences permettant d'accéder au titre professionnel :

CCP 1 : Assurer les fonctions de support administratif et organisationnel à l'équipe de direction	<ul> <li>Organiser et suivre sur le plan opérationnel les activités de l'équipe de direction en français et en anglais.</li> <li>Concevoir des outils de pilotage et présenter des informations chiffrées de gestion</li> <li>Optimiser les processus administratifs</li> <li>Assurer l'interface orale entre l'équipe de direction et les interlocuteurs internes et externes en français et en anglais</li> </ul>
CCP 2 : Organiser et suivre les projets et dossiers spécifiques de l'équipe de direction	<ul> <li>Conduire une veille informationnelle et en diffuser le contenu</li> <li>Préparer, coordonner et suivre un projet</li> <li>Organiser un événement</li> <li>Mettre en œuvre une action de communication en français et en anglais</li> </ul>





# Moyen et méthodes pédagogique

Méthodes pédagogiques	Méthode active et adapté à un public d'adultes d'alternants, théorie et pratique  (miss en situation réelle de travail)		
	<ul><li>(mise en situation réelle de travail)</li><li>Échanges et interaction constructives</li></ul>		
	<ul> <li>Des exemples et des études de cas permettent de préparer aux situations de</li> </ul>		
	travail		
Les moyens pédagogiques	Salles de cours équipées et proposant un cadre de travail idéal		
	Ordinateur, imprimante, wifi, clé USB.		
L'équipe pédagogique	Assistante pédagogique : prend en charge le recrutement des stagiaires,		
	l'individualisation de leur parcours de formation, la coordination des groupes et		
	le suivi individuel tout au long du parcours.		
	• Le formateur référent du dispositif : il est le garant technique de la formation et		
	gère au quotidien la formation.		

## Modalités d'évaluation

L'évaluation de la progression	Un test d'évaluation est réalisé en début de formation afin d'évaluer le niveau d'entrée.  Ce même test sera à nouveau réalisé en fin de formation afin de mesurer les acquis de formation.
L'évaluation continue	L'évaluation continue des acquis se fait sous forme de contrôle continu pour chaque objectif de la formation sous les formes suivantes :  \( \subset \text{ Évaluation formative et/ou sommative} \)  \( \text{ Évaluation pédagogique (mise en situation au cours des séances de formation)} \)
Possibilité de valider un ou des blocs	Le jury, au vu des éléments spécifiques à chaque parcours, décide ou non de l'attribution du titre. En cas de non-obtention du titre, le jury peut attribuer un ou plusieurs certificat(s) de compétences professionnelles (CCP) composant le titre.





## Validation à la fin de la formation

#### → Certification préparée

Certificateur / Valideur : Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation
 Professionnelle et du Dialogue Social

• Certification préparée : Titre Professionnel Assistant(e) de Direction

Niveau de sortie : Niveau V (Bac+2)

## → <u>L'évaluation en fin de formation</u>

À l'issue de la formation, le stagiaire passera son examen final d'une durée de 5h45 dans un centre valideur.

Les compétences des candidats à issus de la formation sont évaluées par un jury au vu :

- D'une mise en situation professionnelle d'une durée 5h00 décomposée en une mise en situation écrite (4h30) et une mise en situation orale (0h30), complétée par un entretien technique de 10 minutes.
- D'un questionnement à partir de production(s) de 20 minutes
- D'un entretien final de 15 minutes durant lequel le jury échange sur le dossier professionnel et évalue la représentation que se fait le candidat de l'emploi et des comportements professionnels induits.
- Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation
- D'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat





Les candidats aux épreuves du titre professionnel, se trouvant en situation de handicap, ont la possibilité de demander des aménagements d'épreuves.

Ces aménagements ont pour but de garantir l'égalité des chances entre les candidats.

Selon la nature du handicap les DDETS peuvent décider d'un droit à la compensation du handicap. Celui-ci peut se décliner sous plusieurs formes :

- L'aménagement des modalités d'évaluation (temps supplémentaire, adaptation de gestes techniques...)
- L'accompagnement par une aide humaine (traducteur en langue des signes, lecteur, aide à la manutention...)
- Les autres moyens d'accompagnements (aménagement de la salle, changement de la police d'écriture...)
- Afin de bénéficier d'aménagements, le candidat doit en faire la demande préalable à la DDETS.
- Sous validation de celle-ci, le responsable de session pourra mettre en œuvre les aménagements préconisés et vous en avertir le jour de l'évaluation.

## Équivalence, passerelles, suite de parcours

#### Équivalence:

Bloc(s) de compétences concernés	Code et intitulé de la certification professionnelle reconnue en correspondance partielle	Bloc(s) de compétences en correspondance partielle
RNCP38667BC02 - Organiser et suivre	RNCP34029 - BTS - Support à	RNCP34029BC02 - Gestion de projet
les projets et dossiers spécifiques de	<u>l'action managériale</u>	
l'équipe de direction		

Passerelle: Néant pour ce titre d'après sa fiche RNCP 38667

#### Suite de parcours :

- Licence professionnelle mention management et gestion des organisations
- Licence professionnelle Ressources Humaines





## **Débouchés**

#### → Secteurs d'activités :

- Entreprise commerciale
- Association
- Administration
- Autres organismes publics ou privés
- Nationaux ou internationaux

#### → Type d'emplois accessibles :

- Assistant(e) de direction
- Assistant(e) (de) manager
- Office manager

#### → Taux d'insertion\*

Année d'obtention de la certification	Taux d'insertion global à 6 mois (en %)	Taux d'insertion dans le métier visé à 6 mois (en %)	Taux d'insertion dans le métier visé à 2 ans (en %)
2022	76	69	68

<sup>\*</sup>Données issues des statistiques fournies par France Compétence

## Indicateurs de résultats

• Taux de présentation à l'examen

100% de nos apprentis se sont présentés à l'examen à la suite du parcours de formation

• Taux de réussite

100% de réussite lors de la dernière session d'examen

• <u>Taux de satisfaction</u>:

71% de nos apprentis sont satisfaits de la formation.

Statistiques nationales pour les années scolaires 2020-2021 et 2021-2022cumulées

InserJeunes mesure l'emploi salarié en France : les emplois publics, non-salariés et à l'étranger ne sont pas comptabilisés.

Ci-dessous le lien menant vers les chiffres correspondant à la formation :

<u>InserJeunes</u> (education.gouv.fr)





## **Contacts**

Tél: 0692 712 021

: conceptformationpro@gmail.com

Page Facebook : <u>SARL Concept Formation</u> | <u>Facebook</u>

**Site Web :** <u>Concept Formation – La réussite pour tous</u>

Se former.re : Annonces formation, alternance et stage à La Réunion, Drom Com, Océan Indien

(seformer.re)

Stage.re : <u>Tableau de Bord - Stages Réunion</u>

Accessibilité PSH: Les personnes se trouvant dans une situation de handicap et qui nécessitent une adaptation technique, matérielle ou pédagogique doivent prendre contact avec le centre avant de s'inscrire. Cela afin d'étudier la faisabilité du projet de formation ainsi que les modalités à mettre en œuvre pour un accueil optimal.



